



COMMUNIQUE DE PRESSE  
Rueil-Malmaison, le 2 avril 2008

## VINCI, MÉCÈNE POUR LA RÉALISATION DU PAVILLON D'ACCUEIL TEMPORAIRE DU CHÂTEAU DE VERSAILLES

**Xavier HUILLARD, Administrateur-directeur général de VINCI et Jean-Jacques AILLAGON, Président de l'Établissement public du musée et du domaine national de Versailles, ont signé le mardi 1<sup>er</sup> avril 2008 une convention de mécénat pour la réalisation du pavillon d'accueil temporaire du château de Versailles.**

**Après le succès de la première restauration intégrale de la galerie des Glaces, VINCI engage de nouveau avec le château de Versailles un partenariat étroit fondé sur un mécénat de compétences.**

La convention de mécénat signée par VINCI et l'établissement public porte sur la construction par les entreprises du groupe d'un pavillon d'accueil temporaire dans la cour d'honneur du château de Versailles, dans l'attente de l'aménagement des espaces d'accueil définitifs à l'horizon 2011.

Durant cette période, ce nouveau pavillon permettra d'améliorer les conditions d'accueil des 5 millions de visiteurs annuels en offrant un accès ouvert et organisé aux différents circuits proposés dans le château. Résolument tournée vers l'avenir, l'allure contemporaine du bâtiment a été dessinée par deux jeunes architectes français Yves Pagès et Benoît le Thierry d'Ennequin, de l'agence Explorations Architecture. Mêlant le verre et le bois, en forme d'ellipse, l'architecture de bâtiment est conçue pour s'intégrer parfaitement à la cour XVII<sup>e</sup> du château.

Cette nouvelle convention de mécénat se caractérise par son originalité contractuelle, VINCI assurant de nouveau au titre d'un mécénat de compétences la maîtrise d'ouvrage et le pilotage des travaux de construction du pavillon pour un montant de 1,8 millions d'euros. Les travaux seront ainsi menés par CBC Service et Satob, filiales de VINCI Construction et SDEL, filiale de VINCI Energies, qui se sont engagées à mettre à disposition leurs compétences au service de ce projet et à relever le défi pour livrer le bâtiment dans un délai de 3 mois.

Pour VINCI, pionnier du mécénat de compétences en France, ce nouvel accord prolonge naturellement le partenariat réussi avec Versailles pour la première restauration intégrale de la galerie des Glaces. Il témoigne de l'ambition du groupe de mettre les talents et savoir-faire de ses entreprises et de ses salariés au service de projets innovants de coopération entre les secteurs public et privé.

*Contacts presse: VINCI*

*Vanessa Lattès*

*Tel : 01 47 16 31 82*

*Courriel : [vanessa.lattes@vinci.com](mailto:vanessa.lattes@vinci.com)*

*Château de Versailles*

*Hélène Dalifard, Aurélie Gevrey*

*Tel : 01 30 83 77 01 et 77 03*

*Courriel : [presse@chateauversailles.fr](mailto:presse@chateauversailles.fr)*

